AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C2149
FR0000065484-FS0997

24 novembre 2026

Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

LECTRA SA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 18 novembre 2026, complété par un courrier reçu le 24 novembre, la société Fivespan Partners LP (1170 Gorgas Ave San Francisco, California 94129, Etats-Unis), agissant en qualité de « *discretionary investment manager* »pour le compte du fonds Fivespan Partners Fund, Ltd., a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 novembre 2026, les seuils de 15% du capital et des droits de vote de la société LECTRA SA et détenir, à cette date, pour le compte dudit fonds, 5 781 899 actions LECTRA SA représentant autant de droits de vote, soit 15,18% du capital et des droits de vote de cette société[1].

   Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre d'actions LECTRA SA détenues par assimilation suite à la conclusion d'une opération de type « *contract for difference* » (CFD) à dénouement en espèces portant sur 123 921 actions LECTRA SA.

   Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Fivespan Partners LP a précisé détenir, au 13 novembre 2026, pour le compte du fonds Fivespan Partners Fund, Ltd., 342 279 actions LECTRA SA (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la conclusion de 5 contrats « *CFD* » à dénouement en espèces, dont la maturité est fixée au 19 décembre 2029.

2. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

   « Aux fins de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, Fivespan Partners, LP déclare que :

   - l'acquisition des actions ordinaires et la conclusion de contrats « CFD » à dénouement en espèces ont été financées par des capitaux propres apportés par des fonds gérés par Fivespan Partners, LP ;
   - Fivespan Partners, LP n'agit pas de concert avec un tiers ;
   - en fonction des conditions de marché et de la situation économique globale de l'émetteur, Fivespan Partners, LP envisage de poursuivre ses achats ;
   - Fivespan Partners, LP n'a pas l'intention de prendre le contrôle de la société ;
   - Fivespan Partners, LP souhaite s'engager de manière constructive, en tant qu'actionnaire de long terme, avec toutes les parties prenantes de LECTRA SA. Fivespan Partners, LP entend travailler avec le management et le conseil d'administration de façon collaborative. ;

[1] Sur la base d'un capital composé de 38 087 996 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- Fivespan Partners, LP : (a) n'envisage pas de procéder à une fusion, une réorganisation, une liquidation ou un transfert partiel substantiel des actifs de l'émetteur ou de toute autre entité qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce, (b) n'a pas l'intention de modifier l'activité de l'émetteur, (c) n'a pas l'intention de modifier les statuts de l'émetteur, (d) n'a pas l'intention de retirer de la cote une catégorie de titres financiers de l'émetteur, (e) n'a pas l'intention d'émettre des titres financiers de l'émetteur. Cette position pourra être revue en cas de changements significatifs dans la situation de la société et de son environnement. ;
- Fivespan Partners, LP envisage de promouvoir des changements susceptibles d'avoir une incidence sur la stratégie de l'émetteur en dialoguant avec sa direction et son conseil d'administration, et pourrait formuler des avis ou des propositions visant à accroître la valeur actionnariale à long terme, notamment en ce qui concerne les priorités stratégiques de LECTRA SA, l'allocation du capital et la communication avec les investisseurs ;
- Fivespan Partners, LP a conclu plusieurs opérations CFD et pourrait conclure d'autres opérations similaires au cours des six prochains mois, en fonction des conditions du marché et des opportunités qui se présenteront. L'orientation, l'ampleur et le calendrier de ces opérations, y compris le fait qu'elles augmentent ou réduisent son exposition à la valeur actionnariale de LECTRA SA, seront déterminés à la lumière de ces conditions et opportunités ;
- à l'exception des opérations CFD mentionnées ci-avant, Fivespan Partners, LP n'est partie à aucun contrat de financement sur titres portant sur les actions et/ou les droits de vote de l'émetteur ;
- Fivespan Partners, LP n'a pas l'intention de demander la désignation d'administrateurs au conseil d'administration de la société. Cette position pourra être revue en cas de changements dans la situation de LECTRA SA, sa stratégie ou de son environnement. »

_____